

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 42

Artikel: Les trois filous
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

manifestations dont nous avons parlé dans notre numéro du 2 septembre. Cette pièce est, croyons-nous, très-peu connue. — Nous remercions vivement M. B. pour sa collaboration, qui nous est des plus précieuses.

ADRÉSSE Présentée par Députation au SEIGNEUR BAILLIE de Lausanne, le 25 Juillet 1791.

ILLUSTRES, HAUTS PUISSANS ET SOUVERAINS SEIGNEURS

Les Conseils des quatre Paroisses de Lavaux, Vos très soumis et très-fidèles sujets, ayant appris, avec surprise, que plusieurs individus des diverses villes du Pays de Vaud, ont affecté, par des Fêtes publiques les 14 et 15 de Juillet courant, de célébrer l'époque de faits étrangers à ce pays, avec des démonstrations capables de troubler la tranquillité publique, dont les détails n'auront pas manqué d'être mis sous les yeux de VOS EXCELLENCEs, prennent humblement la liberté de Les assurer que dans les quatre Paroisses de Lavaux il n'existe aucun esprit de faction, de licence et d'indépendance ; qu'au contraire, savourant la liberté dont elles jouissent, et le bonheur de vivre sous Votre sage Gouvernement, non-seulement leur loyauté, fidélité et soumission sont inaltérables, mais qu'ils sont prêts à repousser toute entreprise qui y serait contraire, et à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour défendre l'Etat et le Gouvernement, pour la Prospérité duquel ils font les vœux les plus ardents, ainsi que pour tous les Membres qui le composent.

Les trois filous.

Un paysan menant une chèvre au marché, était monté sur un âne ; la chèvre le suivait avec une clochette au cou. Trois filous virent passer cette petite caravane qui excita leur convoitise. — Je gage, dit l'un d'eux, que j'emporterai la chèvre de cet homme sans qu'il s'en doute. — Et moi, dit le second, que je lui subtiliserai l'âne sur lequel il est monté. — Bien malin ! dit le troisième. Eh bien ! moi je lui soufflerai sa veste et sa culotte, et il me dira : merci !

Le premier voleur suivant le paysan, délie adroitement la clochette du cou de la chèvre, l'attache à la queue de l'âne et se retire avec sa proie. Le paysan sur son âne, entendant toujours la clochette, croyait que la chèvre suivait. Au bout de quelque temps, il se retourne, et ne voyant plus sa bête à cornes, il en demande des nouvelles à tous les passants. Alors le second filou s'approche et lui dit : Je viens de voir, du coin de cette ruelle, un homme avec une chèvre, et qui avait l'air de se sauver. C'était votre bête, apparemment ?

Le paysan saute de son âne en priant l'officieux de vouloir bien le lui garder pendant qu'il se mettra aux trousses du ravisseur de sa chèvre. Mais après avoir arpenté bien du terrain, il revient accablé de fatigue et ne trouve plus son âne, avec lequel notre second

filou avait décampé. Il continue sa route en se lamentant et passe auprès d'un puits où l'attendait le troisième larron, lequel s'arrachait les cheveux et sanglotait à fendre le cœur.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? dit notre paysan ; avez-vous perdu comme moi un âne et une chèvre ? — Belles bêtises que vos animaux, répond l'autre ; moi j'ai laissé tomber dans le puits une boîte qui contenait pour 20,000 francs de diamants et 5,000 francs en or. Le propriétaire à qui je la porte dira que je l'ai volée et je serai peut-être pendu ! — Pourquoi ne descendez-vous pas dans le puits ? dit le paysan. — Ah ! c'est que j'ai peur de l'eau, et entre le risque d'être pendu et de me noyer, à coup sûr je préfère encore la chance de la corde. Mais à qui me rapporterait ma boîte, je donnerais volontiers 50 pièces d'or.

Le paysan remercia la Providence qui lui amenait une occasion si favorable de réparer la perte de sa chèvre et de son âne. Il ôte ses habits et dégringole au fond du puits, où il se mit à barbotter de son mieux. Mais il n'y trouve pas de boîte et remonte tout penaud. La culotte et la veste avaient disparu ; âne, chèvre et habits, avec les trois larrons, avaient pris autant de routes différentes, et tout cela court encore.

La moralité de l'histoire est qu'il ne faut jamais croire sur parole les gens qu'on ne connaît pas.

(*Etrennes fribourgeoises*).

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

IV.

« Je ne vous cache pas, dit Bernard, en baissant ses yeux humides, que la fiancée à laquelle j'ai renoncé, sans même la revoir, possédait la moitié de mon cœur ; l'autre moitié appartenait à mes chers parents. Mais à Paris déjà, j'ai fait le sacrifice de mes affections, et j'appartiens maintenant à Dieu et à l'Eglise.

« Mon cher enfant, repartit le prêtre, en embrassant le jeune homme, que la volonté de Dieu soit donc faite ! vous avez choisi une fiancée plus belle que celle que vous venez de quitter ; mais elle est jalouse et veut régner en maîtresse suprême ; souvenez-vous de cela ! Avez-vous averti vos chers parents de vos desseins ? leur avez-vous dit la sainte retraite où vous dirigez vos pas ? »

« Je leur ai fait mes adieux éternels, sans leur indiquer l'endroit où je pensais aller, » répondit Bernard avec un profond soupir. —

« Ne voulez-vous pas soulager leur douleur et délivrer leur cœur d'une cruelle inquiétude, en leur faisant passer quelques lignes de votre main, ou m'autorisant à leur écrire ? » — « Non, mon père, répondit Bernard après quelques moments de réflexion, il vaut mieux pour eux et pour moi qu'ils ne sachent pas où je suis et ce que je fais. Dieu, qui a guidé mes pas jusqu'ici, les consolera, j'ai déchiré les liens qui m'attachaient au monde, et je ne veux plus les renouer. » — « Sous quel nom voulez-vous que je vous introduise dans notre sainte communauté ? » dit l'archidiacre en secouant la main du jeune comte en signe d'une réception cordiale. — « Appellez-moi le clerc Bernard, ou si vous le jugez à propos, inscrivez-moi sous le titre d'un des fiefs de mon père. » « Cela suffit, dit le vieillard, et maintenant venez, pour que je vous fasse donner l'habit de notre saint Ordre, et que je vous présente à mes frères. »

Dès ce moment Bernard appartenait à l'abbaye des chanoines de la ville d'Aoste, d'abord comme simple novice seulement, mais